

Master Droit de l'entreprise
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit de l'entreprise. 2016, Université de Rouen. hceres-02041710

HAL Id: hceres-02041710

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041710>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Droit de l'entreprise

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Droit de l'entreprise* de l'Université de Rouen, rattaché à l'UFR de Droit, Sciences économiques et Gestion de Rouen, s'articule autour d'une première année (M1) en droit de l'entreprise et d'une seconde année (M2) proposant trois spécialités : *Droit des affaires et fiscalité*, *Droit social* et *Droit douanier, des transports et de la logistique*. Il prépare les étudiants à l'acquisition des compétences juridiques attendues principalement des entreprises et des cabinets d'avocats. La mention se veut généraliste telle qu'il en existe d'autres dans l'environnement régional de la ComUE (Communauté d'Universités et d'Etablissements) Normandie-Université, tout en permettant en fin de parcours une spécialisation.

Synthèse de l'évaluation

La mention *Droit des entreprises* est bien structurée. Elle offre une organisation cohérente et logique avec un M1 « pluridisciplinaire » et des M2 permettant à l'étudiant de se spécialiser. Elle s'intègre bien dans le paysage professionnel local et tient compte des spécificités du bassin d'emploi normand. On notera à cet égard, la volonté d'apporter aux jeunes une formation polyvalente dès le M1, avant de les spécialiser en fonction de la demande des entreprises locales, même si l'on peut regretter que les informations relatives aux débouchés professionnels restent vagues.

Les enseignements répondent aux objectifs fixés en termes de connaissances et compétences attendues pour des formations de ce niveau. Les équipes pédagogiques sont cohérentes associant particulièrement en M2 de manière équilibrée universitaires et professionnels. Le souci de proposer une formation en adéquation avec le marché de l'emploi est manifeste.

Enfin, on peut relever l'originalité de la spécialité *Droit douanier, des transports et de la logistique*.

Néanmoins des difficultés peuvent être pointées. La construction d'équipes pédagogiques stable est rendue parfois complexe, notamment en M1 et en M2 *Droit social*, en raison de la proximité de la région parisienne.

Par ailleurs, le contenu de la formation ne laisse pas de place au stage en M1. Signe d'un régionalisme trop marqué, il dénote un manque d'ouverture à l'international et une exploitation insuffisante du numérique.

Le recrutement et la fidélisation des bons étudiants apparaissent comme une source de préoccupation pour les deux années confondues. Les bons étudiants succombent à l'attrait des universités parisiennes, ce qui explique le niveau moyen des étudiants postulant. Au demeurant, ces derniers ne sont pas suffisamment accompagnés, tant au stade de l'acquisition des compétences (pas de tuteur, pas d'enseignant référent...) qu'à celui du suivi de cette acquisition (pas de portefeuille de compétences notamment). Le dossier sur ce point est révélateur qui paraît confondre le suivi de l'acquisition des compétences avec l'évaluation des étudiants.

Enfin et surtout, l'insertion professionnelle ne donne pas lieu non plus à un chiffrage et à un suivi précis. Par ailleurs, la mise en place des conseils de perfectionnement et des procédures d'autoévaluation n'en sont qu'à leurs prémices.

Tous ces points dénotent un pilotage quelque peu défaillant.

Points forts :

- Pluridisciplinarité des formations proposées.

- Originalité du M2 *Droit douanier, des transports et de la logistique*, rarement proposé en France.
- Bonne intégration au tissu économique et juridique local.
- Bon équilibre des équipes pédagogiques entre universitaires et professionnels.

Points faibles :

- Pilotage des formations largement perfectible et faible suivi des étudiants et des diplômés.
- Faible dimension internationale de la formation.
- Faible place laissée aux stages (en particulier en M1 où rien n'est prévu).
- Difficulté à fidéliser les bons étudiants normands.
- Difficulté de construire des équipes pédagogiques en M1 et M2 *Droit social*.

Recommandations

L'amélioration de la formation pourrait reposer sur deux orientations : le renforcement du contenu de la formation et l'amélioration de l'accompagnement de l'étudiant. La formation devrait tout d'abord et nécessairement s'ouvrir à l'international et au numérique. Elle devrait aussi, par l'introduction du stage dès le M1, impliquer les acteurs économiques et juridiques locaux dans le cadre d'une démarche partenariale au profit de l'étudiant. Enfin, la formation continue devrait être promue.

La formation devrait assurer, ensuite, un meilleur accompagnement des étudiants afin d'endiguer le départ des meilleurs d'entre eux vers les universités parisiennes. La fidélisation du vivier local pourrait reposer sur un encadrement de l'étudiant tout au long de son cursus en master (tutorat, enseignants référents) et au stade de son insertion professionnelle (aide à l'insertion professionnelle). Cette approche qualitative pourrait être favorisée par un recours plus systématique aux divers conseils de perfectionnement. Enfin, la réhabilitation du réseau des anciens au besoin à partir d'une structure associative donnant lieu à des manifestations de portée nationale pourrait assurer du master *Droit de l'entreprise* de l'Université de Rouen tout le soutien qu'il mérite auprès des étudiants.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'objectif du master est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances et compétences juridiques dans la vie des affaires afin de faciliter leur intégration dans une entreprise, un service juridique, une direction des ressources humaines, une direction des affaires financières, un cabinet d'avocats... ou de réussir des concours. Le master répond à cet objectif par une construction arborescente séduisante, riche et structurée. Non seulement l'approche du droit de l'entreprise sert de prétexte à la consolidation des connaissances acquises en licence, mais la formation initiale pluridisciplinaire dispensée en M1, ouvre à des spécialités en M2 : <i>Droit social ; Droit des affaires et fiscalité ; Droit douanier, des transports et de la logistique</i>.</p> <p>Les étudiants se voient donc proposer un maximum de champs possibles.</p> <p>Les formations gagnent en synergie sans rompre avec les autres masters de la Faculté avec qui elles partagent des enseignements mutualisés.</p> <p>Pour autant des difficultés sont signalées liées à la mutualisation des enseignements en M1 (M1 <i>Droit de l'entreprise</i> avec M1 <i>Droit privé général, M1 Contentieux</i>, mais aussi M1 <i>Droit public</i>) laquelle conduit à une perte de lisibilité des diplômes, l'incohérence des parcours de certains étudiants, sans compter une rigidité administrative, notamment à l'occasion du rattrapage des cours ou des TD en cas d'absence d'un intervenant.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'environnement de la formation est satisfaisant.</p> <p>De prétention généraliste, elle connaît des équivalents dans</p>

	<p>l'environnement régional de la ComUE à Caen (Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise DJCE) et au Havre et au-delà avec les masters de Lille 2 et de Picardie-Jules Verne. On peut toutefois relever l'originalité certaine du M2 <i>Droit douanier, des transports et de la logistique</i>. Quant au M2 <i>Droit social</i>, il n'a pas d'équivalent à Caen et au Havre et privilégie une « double compétence » - droit social et droit des affaires - afin d'élargir les chances d'embauche des étudiants compte tenu des offres locales en matière d'emploi.</p> <p>Par ailleurs, la formation reçoit le soutien du CUREJ (Centre Universitaire Rouennais d'Etudes Juridiques) et du tissu professionnel local.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est en adéquation avec ce type de formation. Elle est diversifiée et composée d'universitaires (professeurs et maîtres de conférences de droit privé) et d'intervenants professionnels extérieurs. Il convient cependant de relever l'absence d'enseignant-chercheur en droit douanier en dépit de demandes à l'Université pour un recrutement en ce sens.</p> <p>Pour autant, certaines difficultés doivent être relevées, surtout en M1, où le travail en équipe est rendu difficile en raison de la provenance de nombreux intervenants non normands et d'un turn-over régulier. L'autoévaluation du M2 <i>Droit social</i> laisse apparaître la même difficulté qui pourrait cependant ne pas s'étendre à l'ensemble de la formation. Les réunions fréquentes de l'équipe pédagogique en M2 <i>Droit douanier, des transports et de la logistique</i> donnent l'image d'une plus grande unité ; le M2 <i>Droit des affaires et fiscalité</i> fait état pour sa part, de réunions pédagogiques régulières en petits comités.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs restent globalement stables en M1 comme en M2.</p> <p>Certes, en M1, les chiffres laissent apparaître un recul : 64 (2014-2015) pour 89 (2013-2014 et 2010-2011). Cette baisse pourrait être relativisée au vu des inscrits en 2011-2012 qui étaient déjà de 66. Mais des inquiétudes subsistent quant à la fuite des étudiants en fin de licence vers les universités parisiennes et les difficultés corrélatives à attirer des étudiants extra-normands.</p> <p>En M2, les effectifs progressent sensiblement : en M2 <i>Droit des affaires et fiscalité</i> 27 (2014-2015) pour 26 (2013-2014), en M2 <i>Droit social</i> 23 (2014-2015) pour 19 (2013-2014), en M2 <i>Droit douanier, des transports et de la logistique</i> 19 (2014-2015) pour 13 (2013-2014).</p> <p>Le taux de réussite est élevé en M1, et plus encore en M2, sur les quatre dernières années - autour de 75 % en M1 et 97 % en M2 - ce qui contraste avec le faible niveau souligné des étudiants postulants au M2 <i>Droit douanier, des transports et de la logistique</i>. De manière générale, le recrutement des étudiants de bon niveau est difficile, y compris dans le vivier local des étudiants normands.</p> <p>Quant à l'insertion professionnelle, elle reste malheureusement assez difficile à analyser au regard de la faible qualité des données transmises. Il semble toutefois que les étudiants s'insèrent professionnellement, le dossier indiquant qu'ils trouvent un débouché dans les cabinets d'avocats locaux, les entreprises locales, ou présentent des concours administratifs. D'autres poursuivent en thèse.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est correcte pour un master à vocation professionnelle. Du reste, peu d'étudiants s'inscrivent en thèse. Pour autant, la plupart des enseignants appartiennent au Centre Universitaire Rouennais d'Etudes Juridiques (CUREJ, laboratoire regroupant les enseignants-chercheurs de la Faculté de Droit de Rouen).</p> <p>Sur le plan pédagogique, un lien constant est opéré entre la théorie et la pratique et les étudiants de M2 participent à l'élaboration et à la réalisation de conférences.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation rencontre certaines difficultés sur ce point bien qu'il soit manifeste que la place de la professionnalisation est une priorité. Le souci de répondre au mieux aux demandes du marché en termes de spécialisation est parfois quelque peu contrarié par la rigidité du plan quinquennal : la lourdeur de la procédure de révision des maquettes</p>

	<p>complique la volonté affichée d'adapter le contenu des enseignements à la demande du marché. Le choix a parfois été fait, à l'instar du M2 <i>Droit des affaires et fiscalité</i>, de « forcer » quelque peu la maquette.</p> <p>Le lien avec le tissu professionnel est assuré par des partenariats qui ont été établis dans le M2 <i>Droit douanier, des transports et de la logistique</i>, dans le M2 <i>Droit des affaires et fiscalité</i> avec le parrainage bien présenté et décrit de LVMH (Louis Vuitton Moët-Hennessy). On peut aussi souligner l'élaboration de la maquette de formation en concertation avec les praticiens dans le M2 de <i>Droit douanier, des transports et de la logistique</i>.</p> <p>Enfin, il est prévu la création d'un module en vue de mieux préparer les étudiants à l'insertion professionnelle.</p>
Place des projets et stages	<p>La place du stage est perfectible. En M2 il est d'une durée minimum de trois mois, ce qui est conforme à une formation professionnelle de ce type. Sa qualité est assurée par la fidélité des liens qui se sont tissés au fil du temps entre la formation et les professionnels locaux. Mais en M1 il reste facultatif et sans suivi pédagogique au motif qu'il est difficile à mettre en place en pratique.</p>
Place de l'international	<p>La place de l'international est très faible, ce que l'on peut regretter. Les enseignements de droit international, comparé ou communautaire sur l'ensemble des diplômes s'avèrent insuffisants. Cette lacune est très nette en M2 <i>Droit douanier, des transports et de la logistique</i> où il n'existe paradoxalement pas de partenariat international. Les indications sont rares sur les modalités Erasmus ou permettant d'accueillir des étudiants issus des universités d'Afrique francophone en M2 <i>Droit des affaires et de la fiscalité</i>. Quant au M2 <i>Droit social</i>, il s'ouvre à un enseignement d'espagnol juridique en plus de l'anglais et a en projet d'inviter un professeur de droit social en poste dans une Université européenne.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est peu sélectif à l'entrée du M1 (débouché de la licence 3, inscription par équivalence possible). Il l'est davantage mais de façon classique en M2 où la sélection s'effectue sur dossier et après un entretien auquel participe parfois des professionnels et des étudiants. Les étudiants recrutés sont essentiellement normands. Rien n'est dit sur l'accueil d'étudiants issus de la formation continue (VAE, reprise d'études, contrat de professionnalisation). Des « fiches parcours type » renseignent les étudiants sur les options à choisir en M1, pour leur permettre d'organiser leur cursus universitaire de manière cohérente. Mais aucun autre dispositif d'aide ne paraît être mis en place.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement reste classique, alternant cours et travaux dirigés en M1, cours et séminaires en M2. Aucune place n'est réservée au numérique ce qu'il convient de déplorer (bases de données, environnement numérique de travail et réseaux sociaux).</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les informations manquent pour se forger correctement une opinion. Le M1 donne lieu à un contrôle continu, suivi d'un examen terminal. Le M2 est validé selon des modalités propres à chaque spécialité. A cet égard, il convient d'observer l'absence de système unifié de validation des connaissances en M2, ce qui n'affecte toutefois pas la cohérence de la mention.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Aucune politique de suivi de l'acquisition des compétences ne paraît clairement menée. Le suivi renvoie au mode d'évaluation classique qui a lieu au moment des examens.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les informations délivrées sur le suivi des diplômés restent très insuffisantes. Les données figurant dans le tableau sont difficilement lisibles alors que le nombre de répondants est généralement inférieur à celui des réponses apportées. Les autres données recueillies sont informelles et peu fiables. Le suivi est assuré par les anciens étudiants eux-mêmes qui consentent à transmettre les informations sur leur devenir, parfois à partir de réseaux sociaux (Linkedin, Viadeo).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement et les procédures d'autoévaluation ne font malheureusement pas encore partie de la culture de la formation. Un conseil de perfectionnement au stade du M1 est prévu pour l'année 2015/2016. La mise en place pour chaque spécialité des conseils de</p>

	<p>perfectionnement permettrait d'introduire de nouvelles procédures dans le fonctionnement des M2 (réunion de l'équipe pédagogique, procédés anonymes d'évaluation des enseignements par les étudiants...). C'est ainsi que dans le M2 <i>Droit des affaires et fiscalité</i>, des fiches d'évaluation des enseignements seront remises aux étudiants en 2016. L'essentiel aujourd'hui repose sur des discussions qui restent informelles.</p>
--	---

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.